



L'Echo de Jarnac

L'Echo de Jarnac

Sommaire N° 15

L'Habitat Social 2

- La Résidence du Cèdre
- Les Jardins Familiaux
- Les composteurs collectifs

Actualités de la Ville 3-4

- Aux gestes Citoyens !
- Eau & assainissement
- Elaboration du PLU
- Maison natale de F. Mitterrand

Actualités des Associations 4-5

- Une figure du sport nous a quittés
- 15 ans Jumelage avec Donnacona
- AAdys à la Fête de la Science
- Marathon du Cognac 2011
- Les Récompenses de Jarnac Sports

Ça s'est Passé à Jarnac 6

- Blues Passions
- Expo de voitures de collection
- Forum des associations
- Journée du Patrimoine

Infos Commune 7

- Recensement de la population
- Elections 2012

Animations Culturelles 8

- Ciné Jeunes
- Les artistes jarnacais
- Piano en Valois

Edito

AVOIR DE L'AUDACE

Chères Jarnacaises, chers Jarnacais,

Notre paysage actuel ne reflète pas seulement une situation de crise de la citoyenneté, il est aussi un effondrement du « politique » dans sa belle définition puisque c'est la capacité même de notre société humaine à s'organiser, à se développer, qui se trouve remise en cause.

La toute puissance du monde économique et financier constitue, nous pouvons le penser, un obstacle majeur au fonctionnement des mécanismes démocratiques.

Nous devons avoir l'audace de sortir de cet hyper capitalisme qui certes, a besoin de réglementation donc d'un système d'état, mais ce dernier risque de devenir de plus en plus répressif car ne reposant plus sur aucun compromis politique ou démocratique.

Nous devons lutter en permanence contre le discours de la servitude volontaire, cher à La Boétie, et toujours se dire que la politique est le grand lieu de médiation entre systèmes concurrents de valeurs et entre ces valeurs et la possibilité de les réaliser.

Le temps n'est plus à jouer, il n'y a pas de temps à perdre. Les seules lois qui s'imposent à l'homme sont celles de sa raison et de sa volonté. Ce qui a été fait par l'homme peut être corrigé par d'autres hommes.

Il est intéressant de rappeler l'article 28 de la Constitution de 1793 :
« Un peuple a toujours le droit de réformer et de changer sa constitution. Une génération ne peut assujettir à ses lois les générations futures. »



Jérôme ROYER

Maire de Jarnac,

OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Mardi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Mercredi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Jeudi 9 H/12 H

Vendredi 9 H/12 H - 14 H/17 H

Samedi 9 H/12 H

Bulletin Municipal de Jarnac N° 15 • Mairie de Jarnac, Hôtel de Ville, 16200 Jarnac
 Directeur de la Publication : Jérôme ROYER • Conception, rédaction : Mairie de Jarnac
 Impression : Atelier Graphique du Cognaçais • Tirage: 2 600 exemplaires • Imprimé sur papier PEFC • Ne pas jeter sur la voie publique



L'HABITAT SOCIAL

LA RESIDENCE DU CEDRE : le dernier né du logement social à JARNAC

Avec la **résidence du Cèdre**, ce sont 17 nouveaux logements individuels qui s'ajoutent au parc du logement social de Jarnac (T3 de 72 m² et T4 de 80 m²), dont 8 feront l'objet d'une accession à la propriété.

Cette belle réalisation a été inaugurée le 17 septembre en présence de VILOGIA, de leurs nombreux invités et des premiers habitants de la résidence. Elle fait suite déjà à la Résidence voisine des Anciens d'Afrique, autre réalisation de VILOGIA à JARNAC, ce qui est l'occasion pour rappeler l'importance du parc social à JARNAC.

A JARNAC, 2 organismes bailleurs sociaux sont présents : **VILOGIA** (HLM LE FOYER, organisme privé conventionné pour le logement social) et **LOGELIA** (Office Public d'HLM).

Leurs réalisations sont anciennes et quelques-unes sont modestes : ainsi VILOGIA met à disposition des petits ensembles rue de la Société (Les Moulins) et rue des Grandes Ecuries (Laporte Bisquit), tandis que LOGELIA a 5 logements rue Basse et 3 logements Rue Quenot.

A côté de ça, nous avons les 3 résidences déjà anciennes, **Les Coutures** (68 logements du studio au 4 pièces), **le Bois Doucet** (48 logements entre 2 et 4 pièces), les plus grands logements (dont la plupart ont été récemment rénovés) étant à **Saintonge** (entre 4 et 6 pièces).



La Commune de Jarnac soutient l'action de ces bailleurs sociaux, soit sous forme de garantie d'emprunts, ce qui a été le cas notamment pour la Résidence des Anciens d'Afrique et la Résidence du Cèdre, soit aussi sous forme de fond de concours, ce qui a été le cas à hauteur de 120.000 € pour l'achat de 5 terrains sur le lotissement de **Saute-Ageasse**, pour la réalisation par LOGELIA de pavillons destinés à la location et à l'accession à la propriété.

Inauguration de 7 autres parcelles aux jardins familiaux !

La 2^{ème} tranche est sortie de terre avec 7 parcelles, toutes dotées d'une cabane pour ranger les outils nécessaires au binage de leurs 200 m² de jardin potager...

Il sera procédé à son **inauguration le 22 octobre à 11h30** : les Jarnacais intéressés par les jardins (car nous envisageons déjà leur agrandissement...) peuvent venir se renseigner et discuter avec les jardiniers à cette occasion.



La Commune participe aussi directement à la politique sociale du logement, puisque pour le lotissement communal de Saute Ageasse, la Ville a aidé à l'acquisition de terrain sous forme de subvention aux accédants : les foyers aidés, qui devaient tous être des primo-

accédants sous certaines conditions de ressources, ont pu bénéficier de 13 aides en 2010 et 2011 dans le cadre du **Pass'Foncier**, chacun à hauteur de 3.000 ou 4.000 € selon la composition de la famille, soit pour un total de 43.000 €. **Ainsi, avec cette politique du logement dynamique, la Commune espère bien relever le défi du dépeuplement de la ville, pour au contraire arriver sous quelques années à franchir le cap des 5.000 habitants...**

La Résidence du Cèdre, ce sont 17 pavillons individuels sur une rue unique, la **rue du Capitaine Michel Sépulchre**.

Les parcelles font chacune entre 303 et 570 m² et un



cèdre a été planté au centre de la Résidence pour rappeler celui qui existait auparavant, tout au fond de la friche industrielle où les boulistes venaient jouer sans cérémonie... Les boulistes ont été mieux installés au bout de l'allée, en face des Services Techniques, et la résidence a pu voir le jour.

Chaque pavillon dispose d'un garage individuel couvert et d'un jardin privatif séparé des voisins par une clôture. Le chauffage est au gaz individuel, les fenêtres en PVC sont équipées de volets roulants, les maisons ont toutes été livrées avec les peintures faites et un carrelage posé. Les habitants se félicitent du calme de la résidence et de sa qualité.

Une expérience innovante : des composteurs collectifs

Une réflexion est engagée entre VILOGIA, CALITOM et la commune pour mettre en place un **composteur collectif** à la Résidence du Cèdre, dans le but de diminuer les déchets et créer du lien social. Si l'expérience est concluante, elle pourra être reconduite dans d'autres résidences.

ACTUALITES DE LA VILLE

« Aux gestes Citoyens ! »

L'équipe municipale et les agents des services techniques ont été très touchés par le courrier d'un administré accompagné de la photo ci-dessous, les remerciant pour le travail de fleurissement et de propreté de la ville de Jarnac.

Notre souhait a toujours été de faire de Jarnac **une ville propre** et nous mettons en œuvre tous les services concernés pour que cela le soit et que cela se voie.

Il appartient à chacun d'y mettre du sien, à la municipalité certes, mais aussi aux particuliers.

Alors qu'en est-il de balayer et désherber devant sa porte ? Quelques minutes par semaine seulement.

Qu'en est-il aussi de retirer la neige lors d'un épisode de grand froid ? Quelques minutes qui nous réchaufferont !

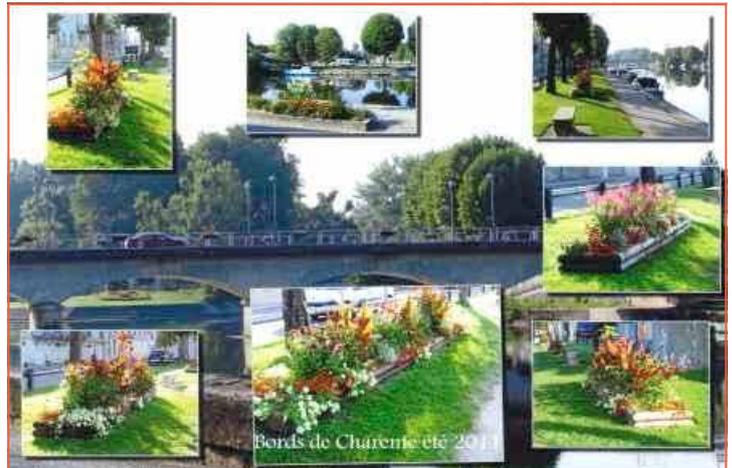
La promenade de nos amis à quatre pattes est un moment de détente pour eux comme pour nous. Faisons en sorte de laisser trottoirs et caniveaux propres en utilisant les sacs spécifiques mis à notre disposition et en les jetant dans une poubelle, pas sur la rue qui était propre jusque là !

Sans comparer cela à un moment de détente ... Nos poubelles aussi doivent être sorties, n'oublions pas qu'un calendrier est prévu à cet effet. Evitons donc de les exposer plus de temps qu'il n'en faudra aux services pour les ramasser !

Nous sommes heureux de vous faire part des compliments qui nous sont adressés, d'une certaine manière, ils vous le sont aussi.

Sans aborder le sujet du vandalisme, nous pensons indispensable de rappeler que chaque geste peut avoir des répercussions sur notre quotidien.

Nous arborons aujourd'hui deux fleurs au titre de « ville fleurie », pourquoi ne serions-nous pas aussi une « ville propre » ?



Eau & Assainissement : Rapport 2010 AGUR

Tous les ans, AGUR doit nous remettre un rapport sur son activité au cours de l'année, tant au regard de l'eau que de l'assainissement. Ces 2 rapports (pour l'année 2010) sont disponibles à l'accueil de la mairie, et sur Internet (www.ville-de-jarnac.fr/actualites). Pour ceux qui ne s'y référeront pas, en voici les (très grandes) lignes :

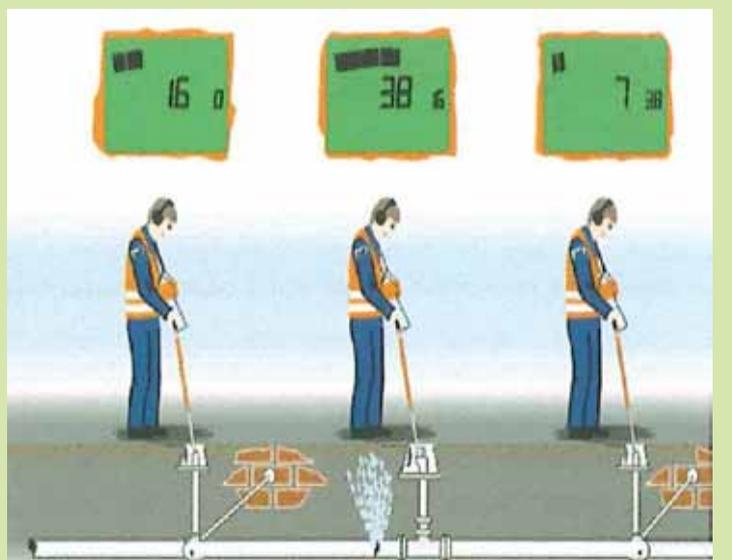
Pour l'eau : notre réseau en 2010 comprenait 2449 abonnés, 44 kms de canalisations, le rendement étant de 72,09 %. C'est aussi une capacité de stockage de 2.540 m³, répartis sur les sites de Belle Vue (le plus gros site avec un total de 2.300 m³) et de La Touche (240 m³). Et avec tout ça, c'est 227.290 m³ d'eau produite et facturée ! AGUR recensait encore en 2010 quelques 97 branchements en plomb, pour lesquels il est annoncé la disparition pour la fin 2011.

Pour l'assainissement : c'est 2310 abonnés, pour 35 kms de canalisations et 14 postes de refoulement des eaux usées.

Le « rendement » du réseau EAU ou l'« indice linéaire de performance » se calcule à partir des volumes mis en distribution – les volumes consommés, rapportés au nombre de kms de canalisation.

A Jarnac, le rendement du réseau est en constante amélioration (malgré une très légère baisse cette année par rapport à l'an passé) et reste une des priorités de notre prestataire. La recherche des fuites est faite par un « corrélateur acoustique numérique », propriété d'AGUR,

qui peut déterminer très précisément la position de la fuite : des capteurs très sensibles posés sur différents points d'accès au réseau, enregistrent le bruit de la fuite qui sera transmis au corrélateur par liaison radio. Et à partir de la différence de temps que met le bruit de la fuite pour arriver à un capteur par rapport à un autre, on obtient une valeur qui permet de **localiser le point de fuite**. Pour affiner la localisation de la fuite, AGUR se sert d'hydrophones, l'eau s'écoulant dans la cassure ayant un bruit caractéristique qui se diffuse dans le sol et jusqu'à la surface.



ACTUALITES DE LA VILLE

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.)

Depuis plusieurs mois, les élus travaillent à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Après avoir pris connaissance du diagnostic établi par le bureau d'études CREA, certaines orientations générales d'aménagement et d'urbanisme ont été retenues pour tenir compte des besoins de développement de la commune dans les dix ans à venir, avec le souhait d'atteindre le seuil des 5.000 habitants.

Ces orientations doivent répondre à certains critères de développement durable et de protection du patrimoine et de l'environnement. Ce sont les grandes lignes du Plan d'Aménagement de Développement Durable (PADD) que vous pouvez d'ores et déjà consulter dans le hall de la mairie.

Le règlement des différentes zones a été examiné par des élus et le bureau d'études en collaboration avec les services de la Direction Départementale du Territoire (DDT).

Une vue d'ensemble des nouvelles zones d'extension prescrites mais non arrêtées vous sera présentée lors d'une réunion publique prévue le :

MARDI 18 OCTOBRE 2011 à 18 h 30

Salle de l'AUDITORIUM

Le Maire et le bureau d'études répondront à toutes vos questions d'ordre général.

Ces propositions seront soumises très prochainement à l'avis des différents services associés de l'Etat et après approbation du document par le Conseil Municipal, une enquête publique se tiendra en mairie durant un mois. **C'est au cours de cette enquête que vous pourrez faire part de vos observations sur un registre mis à votre disposition à cet effet.** Le commissaire-enquêteur nommé pour suivre ce dossier jugera de l'opportunité ou non de vos réclamations.

La Maison Natale de François Mitterrand labellisée « Maison des illustres »

Après les Musées de France, les Villes et Pays d'art et d'histoire, les Jardins remarquables, voici donc les Maisons des Illustres.

Ce label vient tout juste d'être créé en septembre 2011 par le Ministre de la Culture, Frédéric MITTERRAND, pour signaler au public les lieux dont la vocation est de conserver des collections en rapport avec des personnalités et de leur donner une meilleure visibilité. Les critères retenus pour bénéficier du label sont : l'état de conservation, la mise en valeur du lieu et la qualité du dispositif d'accueil. Les maisons doivent ensuite pouvoir accueillir les visiteurs pendant plus de quarante jours par an et poursuivre un objectif qui ne soit pas essentiellement commercial.

Ce label a immédiatement été attribué pour une durée de cinq ans à la maison natale de François Mitterrand à Jarnac, comme à 110 autres maisons labellisées ainsi en France.



ACTUALITES DES ASSOCIATIONS

Une figure du sport jarnacais nous a quittés

Le sport jarnacais a perdu cet été un ardent défenseur du sport et plus particulièrement du judo en la personne de **Raymond Pacaud**. Après avoir été l'un des créateurs du club jarnacais en 1957, il construisit, avec d'autres judokas, le dojo actuel en 1975.



Président du club depuis de nombreuses années, il a su transmettre son savoir à de nombreux jarnacais. Bénévole dans l'âme, énergique à souhait, il était toujours prêt à se dévouer pour la noble cause.

Puisse ses successeurs être aussi motivés au profit du monde associatif et dignes de son héritage .

15 ANS JUMELAGE JARNAC-DONNACONA (QUEBEC)

LES JARNACAIS RECUS COMME EN FAMILLE A DONNACONA PENDANT 2 SEMAINES

Les adieux à l'aéroport Jean Lesage à Québec ont été difficiles le 6 août dernier au moment où les jarnacais ont quitté leurs familles-hôtes de Donnacona. Larmes et sourires étaient sur tous les visages après deux semaines passées chez nos cousins québécois. La délégation jarnacaise (34 personnes) emmenée par la présidente du Jumelage, Françoise Alligant, a été reçue « comme en famille » et avec une bienveillante attention de la part de la municipalité de Donnacona. Un programme d'activités et d'excursions préparé de longue date et avec soin était réservé aux jarnacais qui, eux-mêmes, attendaient avec impatience ce séjour programmé tous les 4 ans. Pour certains, c'était leur premier voyage !

Ces deux semaines de séjour avec nos jumeaux se sont achevées par un traditionnel brunch de départ et cela a été l'occasion d'adieux émouvants et de promesses de retrouvailles. L'organisation du séjour a été parfaite à Donnacona pour ce 15^e anniversaire et désormais le Jumelage, côté Jarnac, relève le défi pour que dans deux ans, Jarnac reçoive nos amis de Donnacona avec le même enthousiasme et le même souci de la perfection !



Signature de la charte du 15^e anniversaire de jumelage Donnacona- Jarnac

Les deux présidents de jumelage, Jean-Guy Noël et Françoise Alligant, encadrés par M. Sylvain Germain (Maire de Donnacona) et Mme Marie-Odile Houtmann (conseillère municipale de Jarnac)

AA dys participe à la Fête de la Science

La Fête de la science 2011 s'invite à Jarnac du 12 au 16 octobre 2011 (exceptionnellement prolongée jusqu'au 23 octobre)

AA DYS présente une exposition

« L'écriture : un art graphique en pleine mutation... »

À l'hôtel Renard, quai de l'Orangerie, AA dys présentera une exposition originale adaptée et agrémentée d'ateliers de manipulation, de découverte d'objets insolites, de panneaux informatifs, d'activités ludiques comme les rébus, des expériences pratiques, ouvrages et outils d'autres âges.

Au rez de chaussée du Musée Mitterrand, vous pourrez aussi visiter l'exposition du peintre hollandais Nicolaas Van Vulpes Wiertz et la collection privée de l'auteur charentais Michel Métreau :-

Gratuit durant les dix jours

Infos et réservations :

Mairie de Jarnac :
05.45.81.47.28



11^{ème} édition du Marathon du Cognac

Jarnac vivra de nouveau au rythme des chronos et des foulées des milliers de coureurs qui s'aligneront sur une des trois courses de l'épreuve 2011. Les festivités se dérouleront les 11, 12 et 13 novembre sur la place du château. Le parrain ou la marraine n'est pas encore à ce jour officialisé(e) mais nul doute que les organisateurs sauront nous faire découvrir un ou une championne de 1^{er} choix. Trois jours de fête à vivre à Jarnac.



La soirée des récompenses de Jarnac Sports

La désormais traditionnelle soirée des récompenses organisée par **JARNAC SPORTS** et animée par son président Pierre Demont se déroulera le vendredi **25 novembre 2011** à l'auditorium Maurice Ravel à partir de 20h00. Cette soirée permet de mettre en avant les sportifs,

jeunes et moins jeunes, étant montés sur un podium la saison passée.

Cette soirée sera animée par la club de gymnastique qui présentera une démonstration de Team-Gym. Les jeunes éducateurs devraient également être mis à l'honneur.

ÇA S'EST PASSE A JARNAC

Blues Passions

Le 5 juillet dernier, l'île Madame a accueilli pour la troisième année le concert d'ouverture du festival Cognac Blues Passions. Le concert d'Andriya Triana, Asa et Raphael Saadiq affichait une fois de plus complet !



Photos Courvoisier



Les maisons de négoce de Jarnac, l'association Blues Passions et la ville de Jarnac se félicitent de ce succès et vous donnent d'ores et déjà rendez-vous du **3 au 7 juillet pour l'édition 2012 !**

Exposition de voitures de collection et concours d'élégance

Le samedi 6 août, l'association des commerçants, industriels et artisans de Jarnac a profité de son traditionnel grand déballage dans les rues de Jarnac pour y associer une **exposition de voitures de collection et un concours d'élégance**. Ce sont **35 véhicules** des années 1924 à 1970, en passant de la **Citroën 2CV à la Rolls**, qui ont participé à cette exposition dans les rues piétonnes. Le 1^{er} concours d'élégance, place du Baloir a vu la participation d'une vingtaine de véhicules malgré un temps maussade. Parmi le jury, participaient deux personnalités du monde de l'auto ancienne, M. **Jean-René Tillard**, président du Circuit des Remparts d'Angoulême et M. **Lucien Renon**, organisateur du Circuit Touristique des Remparts.

Trois lauréats ont été récompensés: M. Jean-Marie Cor de Bourras avec une Renault NN de 1930 (**trophée de la Ville de Jarnac**), M. Patrick Raffaud de Gensac la Pallue avec une Peugeot 201 de 1930 et M. Alain Reboul de Fleurac avec une 2 CV de 1973.

Un **prix spécial** a été remis au plus jeune concurrent, M. Deloume, **jeune homme de 12 ans**, propriétaire d'une DS.



Forum des associations jarnacaises

Cette année, le forum s'est tenu au COSEC sur une seule journée.

Cette manifestation se veut être la vitrine de la vie associative jarnacaise en proposant à toutes les associations d'informer et exposer leurs activités.

27 associations sportives, culturelles, d'entraide ou de services ont animé cette journée qui a accueilli plusieurs

classes du primaire et du collège Jean Lartaut l'après-midi puis le public jusqu'à 19h.

De nombreuses animations et démonstrations ont été proposées aux visiteurs qui ont fréquenté le site.



Journée du patrimoine samedi 17 septembre, « autour du chant patois »

La journée consacrée au patois a tenu ses promesses !

Le matin au marché de Jarnac, le groupe « les Gars Dau Pays Bas » a donné le ton en proposant chants et danses traditionnels.

A la salle des fêtes, l'exposition de costumes et coiffes traditionnels proposée par



Pierre Couprie a attiré de nombreux visiteurs venus (re) découvrir les « guenilles » d'autrefois.

Enfin, le tour de chant en patois à la salle des fêtes, animé par Yanni Augiron, a réuni les patoisants chanteurs Nono Saut'Palisse, Chasseur de vipare, Nine, Ajhasse, Piàre Couprie, Rosalie, L'Fis à Feurnand, Gueunille de bonde, Jhustine, et la présence remarquable des élèves de la classe patoisante du collège Jean Lartaut. Le tout était orchestré par Célest'in et entrecoupé de danses traditionnelles.

INFOS COMMUNE

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2012 AVIS AUX AGENTS RECENSEURS

Conformément à la loi, les enquêtes de recensement, sous l'égide de l'INSEE, sont désormais annuelles et chaque année, en France, un cinquième des communes de moins de 10.000 habitants est recensée. Notre commune se trouve donc concernée en 2012 : la collecte d'une fiche d'informations par des agents recenseurs débutera le **19 janvier** et s'achèvera le 18 février.

Pour effectuer ce travail de collecte, la **commune de Jarnac recherche une dizaine de personnes (H/F)** susceptibles d'être recrutées en tant qu'agents recenseurs. Si vous êtes disponibles à cette période et si cette mission vous intéresse, merci de bien vouloir vous présenter en Mairie et de déposer un curriculum vitae et une lettre de motivation **avant le 10 novembre 2011**.

Enfin, à tous les foyers de Jarnac : veuillez noter dès maintenant dans vos tablettes que **des agents recenseurs habilités par la Mairie passeront à votre domicile entre le 19 janvier et le 18 février 2012**. Merci de leur réserver votre meilleur accueil !

ELECTIONS 2012 INFORMATIONS PRATIQUES

2012 sera une année électorale importante avec deux scrutins nationaux : **les élections présidentielles les 22 avril et 6 mai et les élections législatives les 10 et 17 juin**.

Si vous venez de vous installer à Jarnac ou si vous avez changé d'adresse au sein de la commune de Jarnac, pensez à vous inscrire ou à signaler votre changement d'adresse à la Mairie dès maintenant et **jusqu'au 31 décembre 2011, délai de rigueur**.



Lors de votre inscription, munissez-vous d'un justificatif de domicile (ex : facture, quittance loyer...) et d'une pièce d'identité.

A noter que les **jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 29 février 2012** sont informés par courrier de leur inscription d'office sur la liste électorale de Jarnac à condition que leur recensement militaire (16 ans) ait été enregistré à Jarnac.

2012 sera aussi une année de refonte électorale, c'est-à-dire que de nouvelles cartes électorales seront éditées et envoyées à **TOUS** les électeurs inscrits, quelques jours seulement avant le scrutin. Afin de faciliter la distribution de ces cartes (et des enveloppes de propagande) par la Poste, nous vous invitons à **bien identifier vos boîtes aux lettres**. En effet, à chaque scrutin, plus de 10% des plis de propagande ne peuvent pas être distribués (en cause : boîte aux lettres non identifiable ou adresse insuffisante). D'avance, nous vous remercions de votre collaboration.

DECES

Colette FAYS née LEGER	13 juin 2011
RICHARD Jean-Pierre	17 juin 2011
RAGUENAUD Paul	02 juillet 2011
TURLAIS Fernand	07 juillet 2011
BEAU Marie-Madeleine née BUNA	09 juillet 2011
BORDAGE Suzanne	10 juillet 2011
DELAGE Charles	10 juillet 2011
BELLET Bernadette née BOUDOIRE	12 juillet 2011
SYMPHOR Gilbert	20 juillet 2011
LACROIX Roland	04 août 2011
LARA Romain	10 août 2011
PACAUD Raymond	15 août 2011
POIRIER Gabriel	31 août 2011
JUBERT Michel	25 août 2011
GOIMIER Roland	05 septembre 2011
DURIEUX Raymond	13 septembre 2011
LASTERE Michel	15 septembre 2011
REGEON Sébastien	16 septembre 2011



NAISSANCES

DE SUTTER Théophile	06 juin 2011 à Cognac
FORGERIT Allison	15 juin 2011 à Saint-Michel
MANGEAT Adam	02 juillet 2011 à Saint-Michel
GRENIER Pierre-Tianay	04 juillet 2011 à Saint-Michel



MARIAGES

GILLET Christophe et CARRERE Alexandra	02 juillet
QUERE Jean-Marie et DUMONCEL Laurence	09 juillet
PREVOTEAU Arnaud et DOBELMANN Camille	09 juillet
MOREL Henri et LALLOYER Laëtitia	16 juillet
LONGUEVILLE Matthieu et BOUVIER-PATRON Nadège	30 juillet
LAURENT Jean-Marie et BROUCKAERT Aline	06 août
CHAUVAUD Brice et PASQUET Fanny	06 août
BARNETT Daniel et GIBBS Charlotte	03 septembre
LAMOTTE David et BISSERIER-DEMONToux Delphine	03 septembre
JOUGIER Alexandre et DUBINY Hélène	10 septembre

Mairie de JARNAC

☎ : 05.45.81.08.11

☎ : 05.45.35.09.67

✉ : mairie@ville-de-jarnac.fr

🌐 : www.ville-de-jarnac.fr

ANIMATIONS CULTURELLES

Ciné Jeunes

Ciné-Jeunes fête ses **10 ans**, les **25 et 26 octobre**.

Durant les vacances scolaires, au cours des deux après-midis, nous proposons aux enfants et à leurs parents, projections, ateliers interactifs de découverte des techniques du cinéma d'animation (**3D, manga, BD**), goûters, etc...

Ciné-Jeunes, c'est aussi l'occasion de découvrir deux expositions « **Lolita HR** » proposée par les Editions Eidola, et « **Fleur de Géant** », proposée par les Editions Scutella.

Programme des projections :

Mardi 25 octobre :

14h et 15h30 : « *Ma petite planète chérie* »

18h30 : « *Les fables de Starewitch* »

Mercredi 26 octobre :

14h et 15h30 : « *Perdu, retrouvé* »

18h30 : « *Rango* »

Le stage se déroule à la salle des fêtes/auditorium

Programme sur www.ville-de-jarnac.fr

Pass après-midi : **5 €** (donnant accès à l'ensemble des animations) / gratuit – 3 ans

Renseignements au Service Culturel : 05 45 81 47 34



Les Artistes Jarnacais

Du **jeudi 24 au samedi 26 novembre**, nous vous invitons à découvrir le travail d'artistes de Jarnac et ses environs lors d'une **exposition exceptionnelle** autour du centre culturel de l'Orangerie (Hôtel Renard, ancienne bibliothèque, salle des Tierçons). Peinture, sculpture, photo, musique, les **artistes jarnacais** sont à l'honneur !

Jacky Babaud, Florence Beudin-Lesaint, Jean-Louis Boineau, Anne Cochet, Pascal Gambarelli, Jean-Jacques Gilbert, Monique Gros, Colette Martin, Patricia Martin, François Mesnard, Jacques Narceau, Marie-Christine

Démonstrations d'aquarelle et de travail à partir d'un modèle vivant.

Mini-concert de blues le samedi.

Programme complet prochainement disponible.

Vernissage le jeudi 24 novembre à 18h à l'ancienne bibliothèque.

Ouverture : vendredi et samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Entrée gratuite

Renseignements au Service Culturel : 05 45 81 47 34

Festival Piano en Valois

Mardi 11 octobre, Jarnac accueille Philippe Léogé dans le cadre du festival Piano en Valois.

Pianiste, compositeur, arrangeur orchestrateur, créateur du mythique BIG-BAND 31 et du département jazz du Conservatoire de Toulouse, Philippe Léogé est un artiste aux multiples facettes qui a collaboré avec **DeeDee Bridgewater** aussi bien que **Gilbert Bécaud** ou **Claude Nougaro**. Insatiable improvisateur, il n'aime rien tant que se mettre au piano pour goûter à la sensation merveilleuse de créer la musique sur l'instant et de transmettre son énergie à l'auditoire. Partagée entre une « **Carte blanche** »

et un « **Autour de Nougaro** », la soirée qu'il réserve au public de **Piano en Valois** a tout pour faire briller son invention harmonique et son sens du **swing**.



20h30 - Auditorium

Renseignements et réservation au 05 45 38 61 62